

# Technologies, recherches et acteurs sociaux

## Retour historique sur le développement de la recherche en communication au Québec et au Canada

Michel Sénécal

Professeur,  
Télé-université (Université du Québec)

Depuis toujours, les sciences de l'information et de la communication ont été liées à l'évolution des technologies médiatiques de communication et aux développements sociaux et culturels qui les ont accompagnés. Le premier des mass-médias contemporains, la *penny press* fait son apparition dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Le télégraphe, la pâte à papier et les progrès des techniques d'impression vont profondément transformer le monde de l'information et par voie de conséquence, la vie politique. Dès ce moment s'amorcent les réflexions sur les phénomènes de diffusion et sont fixés les principaux paramètres de cette problématique<sup>1</sup>.

La recherche se poursuit et s'intensifie aux États-Unis cette fois, plutôt qu'en Europe, plus spécialement avec l'avènement des médias électroniques, la radio d'abord, la télévision par la suite. La propagande fait très tôt réfléchir sur les possibilités d'endoctrinement massif des populations tandis que les développements de la guerre psychologique et de l'industrie publicitaire suscitent leur lot d'études et d'interrogations. Les programmes d'éducation dans le Tiers-monde conduisent par ailleurs à l'analyse systématique des conditions pour un usage des médias dans le processus d'apprentissage. Les concepts des mass-médias, culture de masse, "two step flow of communication", persuasion clandestine, etc., résultent de multiples études théoriques et empiriques sur des questions et des problématiques que soulève l'introduction fulgurante des nouvelles techniques de diffusion, dans les sociétés développées d'abord, et progressivement dans l'ensemble du monde.

---

<sup>1</sup> Gabriel Tarde, *L'opinion et la foule*, Paris, Fayard, 1901.

Une des théories charnières de la communication, la théorie statistique de l'information de Shannon et Weaver, est élaborée pour résoudre un ensemble de difficultés techniques dans l'utilisation du téléphone. Comment transmettre de la façon la plus efficace possible et au meilleur coût possible ? Telle est la question à laquelle la *théorie de l'information* tente alors de répondre. En découleront les concepts fondamentaux de quantité d'information, redondance, capacité d'un canal, bruit, etc. Ces mêmes concepts seront repris et adaptés dans le champ des sciences humaines et sociales.

La cybernétique voit également le jour, dans les années quarante, dans le contexte d'une problématique technique. Le mécanisme du *feedback* connaît ses premières applications dans la fabrication de machines : le tir automatique lors de la deuxième guerre mondiale a fait suite aux premières applications, fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en partant du régulateur à boule de Watt jusqu'à la machine à vapeur.

Et dans les décennies plus récentes, le développement de la câblo-distribution, des satellites de communication, du vidéotex, de la télématique, de la bureautique, et des réseaux numériques entraîne de nouvelles réflexions sur la communication dite interactive, alors que l'attention avait été jusqu'aux années 1970, principalement accaparée par les phénomènes de diffusion.

Les grandes théories de la communication, celles de la culture de masse, de l'opinion publique, des effets de médias, de la transmission de l'information, de la rétroaction, etc., trouvent toutes leur origine dans une interrogation sur l'innovation et en marge de l'implantation des technologies médiatiques (presse écrite, radio, télévision, câble, satellite, ordinateur). Même les théories de la communication interpersonnelle ne sont pas sans lien avec le progrès technique et ses effets, au double niveau des modèles théoriques et des problématiques. La pragmatique de la communication<sup>1</sup> par exemple emprunte nombre des concepts centraux de l'approche cybernétique et de la théorie de la communication. Et sur le plan de la problématisation, plusieurs théories valorisantes de la communication interpersonnelle se définissent en référence au progrès technique, ne serait-ce qu'en marquant leur opposition à ce sujet.

Sans pour autant réduire les sciences des communication à l'étude du phénomène technique, force est de constater que celui-ci est donc au cœur de la réflexion qui leur donna naissance<sup>2</sup>. L'histoire et l'épisté-

---

<sup>1</sup> Paul Watzlawick & al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972.

<sup>2</sup> La définition du phénomène technique va au-delà de la seule référence à une série d'objets matériels. La technique suppose un savoir, par son invention comme son utilisation, et de ce fait est intimement liée à l'ensemble du corps des connaissances de la société où elle prend place. Bien plus, l'instrument technique ne se cantonne pas dans un univers purement utilitaire, il fait l'objet d'une activité symbolique qui lui attribue une valeur débordant largement les fonctions qu'il remplit : que l'on pense à l'automobile ou à la télévision.

mologie plus fouillées de ce champ démontreraient sans doute l'influence considérable de l'évolution des techniques et de leur impact socioculturel sur son élaboration théorique. On pourrait même dire que, si la technologie moderne est impensable sans la science moderne, la science des communications est impensable sans le développement des techniques modernes de communication. Du reste l'idéologie de la communication ne peut être dissociée de l'idéologie de la science et de la technique <sup>1</sup>.

Mais le jeu des inter-influences entre le phénomène technique et l'univers socioculturel qui l'englobe reste complexe. Les divers objets techniques ne s'additionnent pas pêle-mêle, les uns aux autres, même si une observation superficielle peut le laisser croire. Le phénomène technique répond lui aussi aux rationalités et aux intérêts des acteurs sociaux en interaction.

« Si l'on entend par médium tout moyen de produire une opinion ou de transmettre un discours, c'est-à-dire de susciter ou de modifier une croyance collective, on comprend que le médium dominant d'une époque soit l'enjeu d'un rapport de forces politiques. » <sup>2</sup>

Aussi, l'implantation d'une technologie s'explique souvent par l'existence et le façonnement d'une demande sociale exposée au jeu d'intérêts des acteurs sociaux. C'est pourquoi elle peut être présentée « comme une révolution culturelle, un véritable choix de société » <sup>3</sup>, subtilité que les instances gouvernementales et les chantres industriels des technologies nouvelles s'entendent alors pour l'articuler aux slogans du *virage technologique* ou de la *révolution des médias*.

### **Demandes sociales et orientations de la recherche**

Si une technologie ne peut être en effet analysée sans référence aux contraintes et potentialités qu'elle recèle, elle ne peut l'être également sans revenir, si ce n'est qu'un moment, aux expériences et aux produits de toutes sortes qu'elle suscite dans un contexte particulier. Le contexte québécois a d'ailleurs été un terrain fertile à l'implantation de bon nombre de technologies de communication si l'on considère l'évolution accélérée des vingt à trente dernières années.

Dans cette veine, le présent texte tente de retracer les logiques des grands acteurs sociaux – État, entreprises privées, société civile – dans la définition des usages des technologies et s'intéresse parallèlement à la constitution du champ d'études que sont les communications et à la hiérarchisation des différentes approches et problématiques. En

<sup>1</sup> Serge Proulx et Philippe Breton, *L'explosion de la communication*, Paris, Éditions La Découverte, Montréal, Édition du Boréal, 1989.

<sup>2</sup> Régis Debray, *Cours de médiologie générale*, Paris, Éditions Gallimard, 1991, p. 313.

<sup>3</sup> Yves de la Haye, *Dissonances*, Grenoble, La Pensée Sauvage, 1984, p. 166.

d'autres termes, essayer de comprendre « *pourquoi certains problèmes sont beaucoup étudiés et pourquoi d'autres le sont moins, voire totalement ignorés* »<sup>1</sup>.

La recherche au Québec et au Canada, par ses orientations et ses problématiques majoritairement centrées sur des intérêts juridico-politiques ou commerciaux, aurait contribué à renforcer les logiques étatiques et marchandes et ainsi à marginaliser toute autre perspective qui aurait été à contre-courant de ces tendances dominantes, dans la définition de la communication sociale. Mais dialectique oblige, là aussi, il y a résistance et formulation d'une demande sociale pour des approches critiques, à préoccupations davantage socio-participatives ou éducatives.

Le tamisage de quelques bilans, faisant état de plus de vingt ans de recherche en communication au Canada et au Québec, a déjà permis d'identifier quels sont les acteurs sociaux et les intérêts thématiques qui, tout en dominant ce champ d'études, lui donnent naissance et en influencent par la suite l'évolution<sup>2</sup>. La genèse du champ d'études, les problématiques, les méthodes d'investigation se trouvent, elles aussi, conditionnées par les logiques d'acteurs. D'où la dynamique entre l'objet, l'approche et le contexte de la recherche, en regard des demandes exprimées par chacun des acteurs impliqués.

Il en est de même pour le phénomène technique qui constitue le squelette instrumental de l'évolution des technologies médiatiques et en particulier, des structures de médias électroniques. Le phénomène technique est presque omniprésent en communication car à l'exception des études purement sémiologiques, et encore, toutes les recherches en communication le traitent à un titre ou un autre.

À tort ou à raison, depuis que certains théoriciens comme McLuhan ont fait du développement technologique le pivot déterminant de leur interprétation de l'histoire, comme si tout pouvait s'expliquer par la succession des médias de communication, il est désormais impossible de passer outre au phénomène technique et de ne pas s'intéresser aux acteurs sociaux qui s'approprient cette question. Par ailleurs les dimensions sociale, culturelle, politique, économique se

---

<sup>1</sup> Armand Mattelart, *La communication-monde*, Paris, La Découverte, 1991.

<sup>2</sup> Gaëtan Tremblay, Michel Sénécal, « La science des communications et le phénomène technique », *Sciences sociales et transformations technologiques*, (sous la dir. de Paul Bernard et Édouard Cloutier), Conseil de la science et de la technologie, Québec, 1987, pp. 143-193 ; Gaëtan Tremblay, Michel Sénécal, *Communication, culture et technologie. La recherche québécoise de 1970 à 1984*, polycopié, UQAM, 1984, 126 p. Ces ouvrages qui sont de 1984-85 tentaient justement de questionner différentes variables de la recherche dans une recension de travaux, ouvrages, articles, provenant des milieux universitaire et non-universitaire. Bien que datant quelque peu et n'ayant pu faire l'objet d'un total inventaire des recherches, les données sont indicatrices de certaines tendances, constatées alors. Toutefois, d'autres études plus contemporaines comme celles de Lacroix et Lévesque abondent dans le même sens.

trouvent trop souvent réduites à une question de déterminisme technologique. En fait, les discours sur la socialisation technologique n'encouragent-ils pas l'une plutôt que l'autre de ces dimensions ?

*« Toute technologie connaît d'abord un processus d'innovation où se joue une double influence : celle d'un contexte socio-historique qui en suscite l'émergence et celle d'une matrice techno-scientifique à qui elle doit sa matérialisation. Et, à l'exemple de toute invention, elle semble correspondre à des besoins sociaux où se définissent et s'articulent des intérêts économiques et culturels. Allant trop souvent de soi, l'innovation technologique représente cependant une résultante historique de nécessités liées à l'évolution de l'organisation sociale. »<sup>1</sup>*

C'est ainsi que le développement technologique, tout en étant associé à des attributs progressistes et démocratiques, peut également participer de l'inégalité économique et l'iniquité sociale dans l'appropriation des moyens de communication. Le développement technologique tout comme la recherche sont le lieu d'enjeux, à l'intersection des rapports de force entre les logiques interprétatives de la communication sociale.

Nous ne prétendons pas faire ici le bilan de la recherche, ni en faire une généalogie exhaustive, concernant le phénomène technique et ses aspects socio-historiques. Notre propos tient plutôt de l'exercice de reconnaissance des tendances dominantes et minoritaires dans l'orientation du développement technologique et incidemment du domaine de la recherche, en particulier des travaux universitaires.

Autre point d'observation des rationalités ayant des incidences sur le développement et l'implantation des technologies, il permet de questionner comment les objectifs sociaux et culturels accompagnant la dite "révolution des communications", participent de cette idéologie technologique et se présentent comme un prétexte de plus à la "démocratisation" de nouveaux usages commerciaux dans le cadre d'une stratégie d'hégémonie techno-industrielle globale.

D'un autre côté, ce survol si rapide soit-il devrait aussi mettre à jour comment les questions sociales et culturelles semblent délaissées à la faveur des visées techno-économiques que l'État met en place en concordance avec des règles du marché sur lesquelles désormais il s'aligne. Comment s'exerce la "déportation" des chercheurs et des recherches vers des secteurs à "nouveau technologie" qui sont privilégiés par les bailleurs de fonds publics ou les commanditaires privés ? En fait, comment l'observatoire technologique permet de voir une autre perspective de l'espace médiatique.

<sup>1</sup> Michel Sénécal, « La vidéographie au Québec : d'abord une industrie culturelle ? », *Copie Zéro*, n° 26, pp. 4-6, Cinémathèque québécoise, décembre 1985, p. 4.

### Des tendances bien ancrées

L'identification des tendances dominantes dans la recherche et le développement technologique a fait plus d'une fois l'objet de tentatives d'évaluation depuis le début des années 1970. Le texte intitulé *Mass-média : quelques problèmes de recherche*<sup>1</sup> de la Professeure Line Ross, demeure sûrement parmi les précurseurs dans la formulation des diverses tendances qui traversent la recherche en communication au Québec et au Canada, au tournant des années 1960-1970.

Cet état de la recherche consacrée aux mass-médias, fait à partir d'une bibliographie constituée uniquement des recherches systématiques, convient de la disparité des études tant par leurs thèmes que par leurs méthodes. Selon cette première recension, deux secteurs jouissent d'une prédominance quasi absolue : le premier englobe les questions de *jurisdiction* des ondes, des contenus radiophoniques et télévisuels ; le second concerne la *consommation* en matière de radio, télévision et presse écrite.

Le contrôle juridique et politique des médias électroniques concerne entre autres les problématiques de la répartition des bandes de fréquences, de régime de diffusion, de statut de propriété des entreprises de diffusion, de contrôle et de réglementation de la programmation (clauses relatives à la protection de l'identité canadienne notamment), de réglementation de la publicité commerciale et de la propagande politique, de la responsabilité des diffuseurs et des offices de réglementation, et plus généralement, d'une "philosophie" de la communication.

Dans cette catégorie peuvent être également inclus les rapports multiples de commissions gouvernementales et de comités parlementaires sur la radiodiffusion, des mémoires présentés au gouvernement par divers organismes privés et associatifs (Association de diffuseurs privés, Institut canadien d'éducation aux adultes, etc.) ainsi que des essais historiques sur la radiodiffusion (régime de diffusion, évolution, controverses).

La statistique de la communication de masse quant à elle circonscrit le deuxième champ de recherche privilégié. Préoccupées davantage par les équipements et la consommation des médias, ces études sont en grande partie les produits d'agences spécialisées dans le service aux annonceurs et aux publicitaires. Cette catégorie compte également les études du service de recherche de la société Radio-Canada et quelques données du BFS (Bureau fédéral de la statistique).

À l'exception des études sur le régime de diffusion et la statistique de la consommation, la chercheuse constate une pénurie et un éparpillement des recherches sur les mass-médias. Peu d'analyses portant sur

---

<sup>1</sup> Line Ross, « Mass-média : quelques problèmes de recherche », *Recherches sociologiques*, vol. 12, n° 1, 1971, pp. 7-15.

l'impact des médias sur les structures sociales et la vie quotidienne. Par contre, une pléthore d'études davantage de nature *instrumentale* destinées à éclairer et justifier les décisions gouvernementales sous l'angle juridico-politique, ou encore orientées vers une évaluation strictement commerciale de la consommation des médias, nécessaire aux groupes de publicitaires et d'annonceurs. D'ores et déjà, le constat d'une recherche qui se limite souvent à une approche quantitative, tranche singulièrement avec le consensus social claironné sur l'importance croissante des médias dans notre société et la nécessité de mieux en comprendre le fonctionnement.

« La polarisation d'une majorité d'enquêtes autour des données rentables, a déterminé une première structuration du champ, une première construction de l'objet scientifique, particulièrement déficientes. Et ceci peut expliquer pour une bonne part que l'étude des communications de masse se distingue par un très faible niveau de théorisation et d'intégration, des concepts plus qu'équivoques, la répétition stérile de thèmes étriés, l'importance disproportionnée accordée à la question de l'efficacité commerciale et politique des médias »<sup>1</sup>

Cette critique pour le moins sévère adressée d'abord à la recherche nord-américaine en communication s'applique tout aussi bien au Québec et au Canada où, la plupart du temps, on s'est contenté d'importer thèmes et méthodes des États-Unis ou de France. Dépendance culturelle ou non, au-delà des critiques méthodologiques, ces tendances dénotent déjà jusqu'à quel point le centre d'intérêt de la recherche concerne en priorité les finalités et la rationalité des "émetteurs" plutôt que celles des "récepteurs" et comment, en trame de fond, la polarisation service public / entreprises privées conditionne dorénavant l'espace médiatique dans son ensemble.

Quelques années plus tard, dans son texte *Sur quelques orientations négligées*<sup>2</sup>, André Martin poursuit la réflexion amorcée par Line Ross, affirmant la nécessité de développer de nouvelles pistes d'investigation. Les technologies de communication au Canada ont été si rapidement développées qu'elles ont entraîné, plutôt que suivi, les capacités de communication et de création. Somme toute, certaines recherches auraient été à la remorque de l'évolution technologique.

Coincées dans un modèle de causalité et imprégnées d'une rationalité s'apparentant aux techniques de *marketing* et d'évaluation des audiences, les études sur les mass-médias privilégient l'impact sur les auditoires, au détriment de l'analyse des contenus. La qualité des produits culturels ou informatifs est considérée comme acquise ou indifférente aux gestionnaires pour qui elle ne signifie guère plus que des résultats de taux d'écoute et des stratégies de programmation.

<sup>1</sup> *Idem*, p. 11.

<sup>2</sup> André Martin, « Sur quelques orientations négligées », *Communication Information*, vol. 1, n° 2, hiver 1976.

D'ailleurs, toujours selon Martin, le règne des données quantifiables et opérationnelles a consacré la domination des considérations techniques, économiques et professionnelles, formes de comptabilité usuelle faisant oublier trop facilement les choix éthiques.

Aussi, sans une éthique axée sur des principes d'évaluation de la qualité et de la variété des contenus, il y a fort à craindre que l'avenir des formes et des fonctions de la communication de masse ne soit déterminé que par le simple entraînement des forces technologiques ou des priorités économiques. L'image de la concentration de la propriété des médias et du développement technologique semble donner raison à ses inquiétudes déjà vieilles de trois décennies.

Dans *Les communications : vers un nouveau savoir savant ?*<sup>1</sup>, Serge Proulx, professeur de l'UQAM, s'attache de son côté à décrire la constitution du nouveau domaine d'étude que sont les communications depuis le début des années 1970. Cette publication, faisant état d'une enquête sur les profils socio-intellectuels des chercheurs universitaires en communication et des axes de recherches qu'ils privilégient, présente plutôt une évaluation des ressources humaines et de leurs intentions de recherche qu'un bilan comme tel des recherches effectuées.

Toutefois, à l'instar de Line Ross, le sociologue Serge Proulx constate également, à cette période, le développement embryonnaire de la recherche en communication au Québec. Les deux auteurs se rejoignent à nouveau sur l'identification des deux tendances dominantes de la recherche universitaire. Par ailleurs, au chapitre du financement, Proulx observe qu'il est étroitement lié aux intérêts et besoins des gouvernements comme des entreprises privées ; les recherches socio-technologiques y étant particulièrement privilégiées.

Comme si elle suivait une logique de marché, l'attribution des subventions est, selon Proulx, souvent effectuée selon les lois de la concurrence entre chercheurs et dans ces conditions, rend inévitable le jeu des rivalités disciplinaires. Paradoxalement, le développement d'un secteur d'enseignement des communications et d'un nouveau savoir scientifique exigerait au contraire un minimum de concertation et de coopération à la fois dans la constitution de connaissances spécialisées, la formation d'une *communauté scientifique* et la transmission d'un enseignement spécifique et homogène. Même s'il n'apparaît pas au premier coup d'œil, autrement que de manière civilement polémique, le terrain de la recherche s'avère un lieu de confrontation idéologique.

Finalement, l'auteur constate aussi que l'application des savoirs spécialisés en communication a surtout touché les activités de l'industrie, du commerce, de la politique et de la psychothérapie. « *La multiplica-*

---

<sup>1</sup> Serge Proulx, « Les communications : vers un nouveau savoir savant ? », *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 1, janvier-avril 1979, pp. 103-117.



*tion de travaux de recherches universitaires en ces domaines va, selon lui, sans doute contribuer à l'émergence d'un nouveau savoir savant et potentiellement critique sur les communications. Il reste à voir qui cherchera à le recevoir, pourra l'utiliser ou acceptera de le soutenir. »<sup>1</sup>*

Une première réponse est envisageable. À l'exception du dernier secteur, la plupart des recherches correspondent aux impératifs politiques ou industriels du développement des médias et des technologies de communication. C'est pourquoi la diversité des questions comme des conclusions des travaux suit la variété des méthodes d'investigation. Celle-ci s'explique autant par la position idéologique personnelle du chercheur, le contexte socio-économique, politique et culturel à l'intérieur duquel il évolue, que par sa formation disciplinaire.

### **Les conséquences de l'instrumentalisme**

*« Dans le contexte des sociétés contemporaines où les communications sont devenues un enjeu social, politique et économique de taille, seraient-elles également une discipline scientifique ou un instrument de discipline politique ? »* C'est sur cette question que le chercheur Gaëtan Tremblay, dans sa préface d'un livre consacrée aux *Études canadiennes en communication*<sup>2</sup> amorce son tour d'horizon des approches dominantes en communication.

Les premières théories de la communication, initiées par des études en génie, ont donné lieu à un modèle mécanique et instrumental de la communication. Les concepts de base (émetteur, récepteur, transmetteur, quantité d'information, redondance, bruit, signal, code, *feedback*, etc.) renvoient avant tout à une analyse essentiellement centrée sur la circulation de l'information.

Cette approche techniciste de la communication a rattrapé, à partir des années cinquante, l'analyse des phénomènes psychologiques et sociaux. Et comme le relevaient les recherches de Line Ross ou d'André Martin, cette transposition semble avoir fortement influencé les recherches en communication, au Canada et au Québec au tournant des années 1970 : la prégnance de la *machine* s'enracinant dans une certaine analogie de fonctionnement entre les systèmes sociaux contemporains et les systèmes mécaniques, puis biologiques.

*« Dans cette perspective, la société n'est pas un produit de la machine, elle se produit elle-même comme machine par l'instauration de rapports de domina-*

<sup>1</sup> *Idem*, p. 117

<sup>2</sup> Gaëtan Tremblay, « Préface », *Études canadiennes en communication*, sous la direction de Liora Salter, Butterworth, Toronto, 1981. Ce livre résulte du premier congrès de l'Association canadienne de communication (ACC), fondée au printemps 1980.

*tion et la consécration de valeurs sociales qui font de la majorité des hommes de simples engrenages dans le processus de production. »<sup>1</sup>*

Cette analogie avec le machinisme permet de faire ressortir le sens réel de certains concepts appliqués de manière réciproque à la machine comme à l'humain. Les origines techniques du concept de *feedback*, par exemple, mettent bien en évidence le fait qu'il s'agit essentiellement d'un mécanisme de contrôle, que ce soit de l'énergie physique ou de l'énergie humaine.

Malgré la position hégémonique détenue alors par l'empirisme et le béhaviorisme, la science de la communication est traversée par des courants diversifiés, comme les théories sémiotiques, entre autres, qui empruntent aux acquis de la linguistique structurale. Mais Tremblay déplore que les préoccupations méthodologiques les conduisent trop souvent à un certain formalisme. « *L'accent est mis sur le jeu plus que sur les enjeux, sur le langage plus que sur la parole, sur la signification plus que sur le sens.* »<sup>2</sup>

Tremblay juge par ailleurs que les études historiques sont rares en communication et, reprenant le langage d'Harold Innis, observe qu'en communication les préoccupations spatiales l'emportent sur les temporelles. Dans cette perspective, la science de la communication gagnerait à s'inspirer de l'anthropologie où se manifestent autant un équilibre entre l'universel et le particulier qu'un sens de la totalité culturelle et sociale. Sources d'inspiration que, selon l'auteur, toute théorie de la communication devrait finalement suivre.

*« Comme condition de la culture, la communication obéit à des règles générales transculturelles. Mais, comme produit et partie de la culture, elle prend forme dans une société spécifique dont elle est la création originale, résultant d'une dialectique des intérêts, des aspirations des groupes qui la composent et des rapports qui la traversent. »<sup>3</sup>*

Pendant ce temps, Liora Salter tente de dégager dans son introduction au livre *Études canadiennes en communication*<sup>4</sup>, les spécificités de la recherche en communication au Canada. S'il est possible d'établir des points de convergence, il est encore plus facile de définir les tendances par leurs différences. Aussi, elle constate un net clivage entre une approche sémiologique et une approche sociologique de la communication.

Par comparaison avec les études européennes et américaines, les travaux canadiens se distinguent alors par une combinaison de certains aspects de l'approche théorique européenne et d'une touche

---

<sup>1</sup> *Idem*, p. viii.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. ix.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. ix.

<sup>4</sup> Liora Salter, (éd.), *Études canadiennes en communication*, Toronto, Butterworth, 1981.

surprenante de pragmatisme, sans oublier la présence fréquente d'un intérêt politique spécifique. Ce que l'on peut comprendre dans un pays où la radiodiffusion a toujours été un enjeu politique majeur <sup>1</sup>. Par contraste, Salter note que rares sont les ouvrages européens qui se terminent par une liste de recommandations, visant à influencer telle ou telle décision politique.

On retrouverait également dans les travaux canadiens cette interaction entre les sphères publique et privée, analysée dans une perspective critique. Tandis que l'Europe alimente à cette même période le questionnement psychanalytique et sémiotique des messages, ici l'analyse est étendue à la situation politique concrète de création du message puis de son interprétation et de son utilisation. Les travaux canadiens seraient donc, selon Salter, plus ancrés dans un contexte empirique que les européens et plus théoriques que les *American Communication Studies*.

« More commonly, Canadian studies look at the media systems rather than its specific content, at regulatory problems rather than media effects. Where content is discussed, it is often to take account how Canadian consciousness is shaped by current political debates, by proximity to the United States, by Canadian commitment to state intervention in broadcasting or the economy. » <sup>2</sup>

Aux États-Unis, la psychologie et l'ingénierie ont donné naissance à l'étude des communications. Le premier modèle, communément appliqué à l'étude des communications, est clairement dessiné à partir de cette combinaison psychologie / génie. Dans son application la plus conservatrice, ce modèle s'est incarné dans une approche psychologisante des communications.

Les études sur la radio et la télévision auraient nettement dominé la recherche américaine en communication. On peut y rajouter les études sur la diffusion des technologies, des innovations, et le développement des philosophies de communication. Par ailleurs, certains chercheurs plus radicaux dans leur critique mettent davantage l'accent sur la dissémination de l'information (processus de production des nouvelles) où les questions directrices sont « quelle est l'information produite et à quelle fin ? ».

Contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, le champ des communications s'est construit en Europe davantage sur des bases théoriques. L'emphase est mise sur la conscience et sur les façons selon lesquelles sont structurés les messages en regard des systèmes épistémologiques auxquels ils appartiennent. Bien qu'encore là, nombre d'Européens seront de plus en plus séduits par le pragmatisme américain,

<sup>1</sup> Marc Raboy, *Missed Opportunities (The Story of Canada's Broadcasting Policy)*, Montréal, Toronto, McGill-Queen's University Press, 1990, 471 p.

<sup>2</sup> Liora Salter, *op. cit.*, p. xiv.

notamment en ce qui concerne les études de *marketing* et l'évaluation des audiences.

Liora Salter tout comme l'avait fait Serge Proulx, constate qu'au Canada et au Québec, les disciplines qui ont le plus contribué au développement de la recherche en communication sont la sociologie, la littérature, l'histoire et la science politique. De fait, les études en communication ne sont pas que le reflet ou le déversoir de diverses approches étrangères. Elles affichent des spécificités qui tiennent du contexte particulier du Canada et de l'histoire même du développement de ses systèmes de communication. Toutes choses étant toutefois relatives.

*« It is not surprising that these distinctions should have developed. Assuming that the problematic – the orientation of the field and the definition problems to be addressed – of any discipline emerges as a consequence of the conditions of its development within society and within its parent discipline, communication studies in Canada should be different from its sister disciplines elsewhere. Understanding the genesis of the sister disciplines, in most general way, will shed some light on the emerging coherence of the field in Canada. »<sup>1</sup>*

### **L'importance du contexte socio-historique**

Ainsi, la constitution du champ des communications, ses orientations de même que la définition des problématiques qui lui sont spécifiques, seraient le résultat de la convergence à la fois des disciplines et du contexte socio-historique à leur origine.

En se référant à Harold Innis – précurseur canadien dans l'étude des communications<sup>2</sup> –, Liora Salter soutient que les études en communication doivent se situer au carrefour de l'analyse des relations entre la forme technologique des médias de communication, l'expérimentation sociale, le système politique et le contexte économique. Les communications doivent donc être étudiées dans leur contexte socio-historique particulier et non comme des processus universels et abstraits.

---

<sup>1</sup> *Idem*, p. xv.

<sup>2</sup> Harold Innis, *The Bias of Communication*, Toronto, University of Toronto Press, 1951; et *Empire and Communications*, Toronto, University of Toronto Press, 1972.

« *Once the elements of political economy, epistemology, experience and technological form are seen intrinsically related, the subject matter of communication studies has been altered. It can longer be encompassed by the study of processes in (and problem with) the dissemination of information or with the development of consciousness. To put the point in its simplest terms: communications studies in Canada take culture itself as the problematic.* »<sup>1</sup>

Mais pourquoi la *culture* se présente-t-elle ici comme le point nodal des études en communication ? Peut-être faut-il y voir un facteur explicatif de cette focalisation dans le caractère problématique de la culture "canadienne" dont, exception faite de la culture québécoise, francophone, il est toujours difficile de cerner la spécificité tant l'influence extérieure (États-Unis) est grande. Mais, une société sans une culture, aussi floue qu'elle soit, n'existe pas. La culture n'est pas seulement une source de problématisation mais également la voie de certaines solutions.

C'est sur la base de cette différenciation culturelle que de nouveau Gaëtan Tremblay, dans son texte *Quelques réflexions sur le discours théorique en communication au Québec et au Canada*<sup>2</sup>, tente d'esquisser dans une perspective épistémologique la mise à jour des conditions de production du savoir en communication. Contrairement à Liora Salter qui parlait des études canadiennes en général, Tremblay insiste dès le départ pour distinguer les études canadiennes et les études québécoises.

L'état de la recherche dépendrait ici du contexte socio-historique particulier au Québec. Ainsi, d'entrée de jeu, l'auteur postule que le discours scientifique est loin d'être exempt des idéologies et des facteurs de conditionnement socio-économiques et politiques. Selon lui, une science neutre qui serait alors à l'abri de toute compromission ne peut exister. Aussi, davantage que par son projet, la science est intégrée à la société par le type d'organisation dans laquelle œuvrent les chercheurs.

« *Les chercheurs contemporains sont regroupés dans de vastes organisations dont le financement dépend de l'ajustement entre les questions posées, les orientations de la recherche-développement et les objectifs économique-politiques de la classe dirigeante. La science est étroitement liée au développement du capitalisme.* »<sup>3</sup>

La culture, lieu de création de sens, d'explication du monde et de rationalisation idéologique échapperait ainsi de moins en moins à la marchandisation : la production culturelle obéissant davantage aux

<sup>1</sup> Salter, Liora, *op. cit.*, p. xviii.

<sup>2</sup> Gaëtan Tremblay, « Some reflections on the theoretical discourse on communications in Quebec and Canada », *Canadian Journal of Communication*, vol. 8, n° 1, 1981, pp. 14-23.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 4.

impératifs de la rentabilité et à la logique techno-industrielle. La culture, à l'échelle nationale et internationale, serait alors devenue un enjeu de luttes économiques et politiques ainsi qu'un nouveau lieu d'exercice des rapports hégémoniques.

Au Canada, les communications ont toujours été considérées comme un outil de promotion de l'identité nationale, autant pour les Canadiens que pour les Québécois. La volonté politique fédérale est à ce point manifeste que l'objectif a de tout temps été inscrit dans la loi du CRTC. Les luttes fédérales-provinciales incessantes témoignent aussi de l'intérêt des provinces à ce propos. C'est d'ailleurs au nom de ses prérogatives en matière d'éducation et de culture que le Québec a toujours réclamé le statut de *maître d'œuvre* des communications sur son territoire.

Plus que dans beaucoup d'autres pays, les médias ont été au centre du processus de définition et de développement d'une identité culturelle nationale ainsi que de la légitimation de l'interventionnisme étatique par le truchement du service public et de l'appareil réglementaire. La proximité du géant américain a certes renforcé cette préoccupation. L'invasion massive des produits américains a fait évoquer le spectre d'une domination culturelle venant tout à la fois coiffer et faciliter une dépendance économique et politique déjà bien établies.

Mais revenons au texte de Tremblay. Le contexte de dépendance culturelle affecte le travail théorique en communication au Québec et il serait surprenant qu'il n'y ait pas d'emprunt aux modèles théoriques étrangers. Aussi au Québec, traditionnel carrefour des traditions intellectuelles anglo-américaine et française, se voient représentés presque tous les courants théoriques. Cependant, certains aspects de la situation sociale et culturelle québécoise expliquent que certains axes et par conséquent, certains biais théoriques, aient été privilégiés dans la recherche en communication. Parmi les facteurs retenus par Tremblay figurent l'importance de la réforme du système d'éducation des années 1960 ; le conflit fédéral-provincial de juridiction en matière de communications ; la situation minoritaire des francophones en Amérique et enfin, la domination culturelle américaine.

Le contexte de lutte culturelle que connaît le Québec, fait du concept de culture le centre de toute problématique communicationnelle et le concept intégrateur par excellence des diverses préoccupations éducationnelles, sociales et politiques. D'ailleurs, sur le plan théorique, les concepts de culture et de communication s'interpellent l'un et l'autre. Pas de culture sans communication et pas de communication sans culture : la communication étant tout à la fois partie, produit et condition de la culture.

D'où l'attention particulière devant être accordée à l'impact du phénomène décisif que représente l'industrialisation de la culture. L'abstraction d'un esprit scientifique pris dans le carcan de la sur-valo-

risation de la quantification et de la mathématisation rejoint certainement celle produite par la marchandisation de plus en plus poussée des rapports symboliques. Ce phénomène se répercute dans le domaine des industries culturelles sous forme de standardisation des processus de production, d'uniformisation des contenus et d'individualisation de la consommation : tendances reconduites à partir des schèmes et conditions de la production matérielle. C'est pourquoi la diversité culturelle qui prend racine dans l'affirmation des langues nationales et des particularismes régionaux, est considérée comme un des obstacles à l'extension des marchés. Les expériences qui en émergent seraient autant de pôles de résistance au processus d'internationalisation de la culture.

Bien que le Québec ait été une terre de prédilection pour des expériences nouvelles d'utilisation des médias notamment avec les médias communautaires, Tremblay souligne en définitive que les chercheurs semblent avoir trop souvent emprunté leurs modèles théoriques à l'étranger et négligé de développer leurs propres schémas d'interprétations théoriques, se coupant bien souvent du contexte d'origine des pratiques analysées. D'où la difficile émergence d'une pensée distinctive, critique de ces artifices et autonome.

### **Des demandes croisées**

Presque à la même période des travaux de Salter ou de Tremblay, le chercheur Jean-Paul Lafrance rend compte en 1980, dans le cadre de la création de l'Association de la recherche en communication du Québec<sup>1</sup>, des conclusions d'une étude effectuée à partir de l'indexation de près de 500 titres et de l'inventaire de divers centres de recherches québécois tant publics que privés<sup>2</sup>. Sur les 26 centres de recherches alors identifiés, 13 sont universitaires, 2 de diffuseurs public, 3 de ministères, 6 de firmes privées et enfin, 2 centres privés voués au développement technologique. L'étude fait cependant abstraction du secteur de la recherche industrielle.

Lafrance présente trois périodes dans l'évolution de la recherche québécoise en communication. La première, dite celle des pionniers, comprend les recherches menées par Bell Northern Research, Radio-Canada et CROP. Pour les deux premiers centres, leurs activités remontent bien avant les années 1960 tandis que CROP apparaît en 1965. Cette première période s'échelonne de 1960 à 1966 et correspond aux besoins de la recherche instrumentale évoquée précédemment par Line Ross.

---

<sup>1</sup> Association de la recherche en communication du Québec (ARCQ).

<sup>2</sup> Jean-Paul Lafrance, *Vingt ans de recherche organisée en communication au Québec*; Bilan et prospectives de la recherche en communication, 3<sup>e</sup> volet, MCQ/ARCQ, 1980.

La deuxième va de 1967 à 1974 : c'est la période de fondation de la majorité des firmes de consultants en sciences humaines appliquées et la mise sur pied de la recherche gouvernementale. Soulignons au passage qu'à la même époque, sont créés tant au fédéral qu'au provincial, les deux Ministères des communications (MCC et MCQ) ainsi que les deux agences respectives de surveillance de la radiodiffusion : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et la Régie de services publics. La troisième période débute autour de 1974-1975 avec l'entrée des universités dans la recherche organisée : les professeurs-chercheurs venant en quelque sorte disputer aux entreprises privées le marché des contrats-commandites.

Au moment de son étude, au début de 1980, l'auteur rappelle que dans les universités, la recherche est tributaire d'un certain volontarisme des chercheurs, sinon produit d'un processus artisanal bien souvent au hasard du "leadership" de quelques professeurs-chercheurs ou d'obtention occasionnelle de contrats externes. Tandis qu'au contraire, dans le cadre de ministères ou d'organismes publics, la recherche est en quelque sorte institutionnalisée tandis que, dans l'entreprise privée, elle est l'objet d'une certaine compétition. Mais dans le courant des années il n'est point surprenant de constater que cette concurrence s'est nettement installée dans le milieu universitaire.

Grands demandeurs de services dans leur rôle de planification et de réglementation des systèmes de communication, les organismes publics et parapublics sont des commanditaires de premier plan. En cela, ils influencent l'orientation de la recherche, par la définition des problématiques solvables. Dans une typologie appliquée à une centaine de sujet définis, Lafrance note alors que « 30 % des recherches portent sur le développement des nouvelles technologies et l'analyse des réseaux ; 30 % sur l'analyse des médias, sur des études d'impact des médias, sur les sondages d'opinion ou l'image de marque ; 30 % sur l'évaluation des incidences socio-politico-administratives des communications ; 10 % à peine des études semblent être des contributions théoriques à l'analyse des phénomènes de communication »<sup>1</sup>.

L'auteur explique le peu de contributions théoriques par une absence de définition théorique et pratique du champ de la communication, par le peu de concepts scientifiques et méthodologiques caractérisant une approche communicationnelle des phénomènes physiques et humains ; et de surcroît, par le fait que les chercheurs doivent répondre aux besoins spécifiques définis par leurs commanditaires.

Dix ans après le constat effectué en 1971 par Line Ross, la situation semble à peine changée et, si ce n'est que le développement des *nouvelles technologies* recueille une part importante de l'intérêt des chercheurs, les questions juridico-politiques des organismes de réglementation et l'efficacité commerciale de la consommation des médias

---

<sup>1</sup> *Idem*, p. 9-11.



continuent de figurer au rang des thématiques prédominantes et solvables dans les orientations de la recherche.

Les travaux du chercheur, Jean-Guy Lacroix convergent dans ce sens avec *Les études sur les médias au Québec. État de la question*, un texte publié à la fin des années 1980. Il rend compte lui aussi des tendances juridico-politiques et économiques de la recherche, en étant toutefois sensible à une dimension propre aux préoccupations socio-culturelles des groupes de pression ou des médias alternatifs. Selon Lacroix, la recherche sur les médias répond à une triple demande :

« 1. de la demande étatique au sujet de la querelle fédérale-provinciale et de la régulation sociale face aux luttes et initiatives dans le champ de l'information-communication; 2. de la demande due à la marchandisation et à la privatisation; 3. de la demande émanant des pratiques alternatives et contestatrices dans le champ des communications. »<sup>1</sup>

Chacune des demandes émanerait du pôle identitaire et stratégique de chaque grand acteur que sont l'État, les corporations privées et les mouvements sociaux, dans leur définition de la démocratisation des médias comme des enjeux de la démocratie<sup>2</sup>.

Aussi, les deux premiers types de demande concernant la recherche sur les médias répondent prioritairement aux stratégies juridico-politique et techno-industrielle de l'interventionnisme étatique ou de la privatisation des ondes. En fait, il y a convergence de plus en plus évidente de ces demandes sociales, d'une part « constituée par la gestion centralisée des rapports sociaux (celle de l'État) » et de l'autre, « par les nécessités de l'expansion et de l'approfondissement de la circulation marchande (celle du Capital) »<sup>3</sup>.

En revanche, la place prise dans la discussion théorique par les groupes de travailleurs des moyens de communication ou les groupes de pression et d'usagers, semble minoritaire comme l'est la logique des mouvements sociaux dans l'appropriation sous toutes ses formes de l'espace médiatique : « la recherche critique fut et demeure essentiellement le fait de lieux "relativement" autonomes des appareils étatiques et industrialo-marchands; cela est dû justement à la dialectique sociale que nient les instances politiques et économiques du contrôle social. »<sup>4</sup>

Cette situation ne semble pas spécifique au Québec. Au début des années 1980, Armand Mattelart souligne dans un rapport sur l'état de la recherche en France, l'existence d'un tiers secteur – privé non commercial – qui parvient difficilement à trouver une place dans la « dynamique contraignante des demandes du pouvoir ».

<sup>1</sup> Jean-Guy Lacroix, « Les études sur les médias au Québec : état de la question », *Communication Information*, vol. 9, n° 2, hiver 1988, p. 60.

<sup>2</sup> Michel Sénécal, *L'espace médiatique*, Montréal, Liber, 1995

<sup>3</sup> Jean-Guy Lacroix, *loc. cit.*, p. 72.

<sup>4</sup> *Idem*, p. 72.

« Le fait est que les syndicats, les associations et les mouvements sociaux encore faiblement appareillés (qui se nomment : écologie, féminisme, organisations de consommateurs, etc.) ne disposent présentement ni de l'autorité ni des ressources qui leur permettraient d'adresser de nouvelles demandes aux institutions scientifiques ou de développer leurs propres recherches – et pourtant, il faut faire droit à leurs besoins. »<sup>1</sup>

Cette dynamique replace les demandes sociales vis-à-vis de la recherche en regard des orientations stratégiques juridico-politiques et économiques. Du reste, les logiques d'acteurs demeurent relatives aux rapports qu'elles entretiennent dialectiquement entre elles dans un contexte qui leur est particulier. La recherche tout comme le développement technologique suit en quelque sorte le même balisage.

### **Contextes, expériences et théories**

Hormis la contextualisation de la recherche en général, la mise en perspective de la recherche québécoise et de son rapport au phénomène technique devrait être aussi significative de son contexte socio-historique. En reprenant certaines périodes d'innovation et d'implantation des technologies des communications comprises entre les années 1960 et 1990, il est opportun de saisir les effets de conjonctures de nature socio-économique ou politique, qui auraient ouvert la voie à des expérimentations particulières de ces technologies et le développement d'idées majeures dans la recherche.

La brève synthèse historique qui suit essaie somme toute de mieux circonscrire comment, plus précisément, l'évolution des technologies s'impose comme un enjeu majeur au cœur des rapports de confrontations et d'alliances entre les acteurs sociaux : entre les divers paliers de gouvernement ou entre l'État et les divers groupes de pression, privés ou associatifs.

Comme il est possible de le constater à propos de l'histoire juridico-politique ou de l'évolution économique récente des médias, les facteurs technologiques, de l'apparition du télégraphe jusqu'au satellite, en passant par la câblodistribution, et jusqu'aux nouveaux réseaux numériques sont parmi les aspects les plus visibles et les plus publicisés du champ des communications.

La périodicité privilégiée ponctue l'avènement de chaque technologie dite *nouvelle* ou la transformation d'un objet technologique comme tel. Ce qui permet de retracer par segments l'histoire de ces développements technologiques au cours des trois décennies évoquées jusqu'à présent.

---

<sup>1</sup> Armand Mattelart, « La communication dans la France du 10 mai », *Non-repères pour le socialisme*, septembre-octobre 1982, p. 37.

Cette vue diachronique est découpée par intervalles approximatifs d'une dizaine d'années et tient compte tant de la nouveauté technique que des problématiques privilégiées par les chercheurs universitaires québécois. Il apparaît évident que pour chaque technologie se dessine une période d'intérêt marqué, période où se concentre de fait la publication des travaux et qui coïncide notamment avec l'expansion ou l'expérimentation de la technologie en question. Sans parler spécialement d'un pourcentage d'études consacrées à l'une ou l'autre des technologies, s'impose un premier repérage historique de l'avènement de ces techniques en regard du moment où la recherche commence à s'y intéresser.

La segmentation suit la progression historique suivante. Pendant les années 1960 et au tout début de 1970, prédominent les problématiques entourant les mass-médias en général et le corollaire de la commercialisation des ondes, qu'est devenu le phénomène publicitaire. Le contexte d'une jeune télévision publique, l'arrivée d'entreprises privées dans la radiodiffusion, une industrie publicitaire québécoise qui tente de s'affirmer, sont autant d'éléments incitatifs. L'axe de recherche s'articule davantage sur l'étude des appareils de diffusion proprement dits. Les études répertoriées au sujet de la radiodiffusion, au contraire de certaines techniques plus récentes, se répartissent de manière égale et continue sur une période plus longue. L'utilisation du film retient peut-être une attention moindre mais tout aussi particulière dans le cadre d'expériences de cinéma d'intervention sociale et de formation, notamment en référence au courant du cinéma direct.

Puis à partir de 1970, l'apparition de la vidéo légère (magnétoscope portable) ainsi que le développement de la câblodistribution seront autant le point d'ouverture de nouveaux marchés de la vidéographie que l'amorce de réflexions et d'expérimentations audiovisuelles sous sa forme interactionnelle, en particulier dans le cadre d'expériences de télévision éducative. Ces problématiques continuent d'être présentes tout au long des années 1970. Par la suite, au milieu de la décennie, s'ajoute la période de lancement et d'essai des satellites de communications (*Hermès, Anik*) qui mobilise les intérêts pour les télécommunications et les thèmes de culture et d'éducation.

Plus tard, grâce au microprocesseur, au tournant des années 1980, la poussée de la micro et de la téléinformatique ouvre la voie à l'arrivée de nouveaux services s'appuyant sur la généralisation de la télématique grand public, l'intégration progressive des technologies médiatiques et ainsi des marchés de la radiodiffusion et des télécommunications.

Ces quelques constatations donnent lieu à une première caractérisation des technologies selon qu'elles retiennent plus ou moins une attention soutenue des chercheurs. Il est évident qu'au fur et à mesure qu'apparaissent des techniques et des expériences nouvelles, le nombre de secteurs à couvrir augmente et entraîne du même coup

la redistribution des chercheurs et des contrats et commandites de recherche.

Toutefois, s'il y a des secteurs comme la radiodiffusion qui sont assurés d'une continuité dans la recherche (recherches sur les audiences entre autres), encore bien fragiles sont les secteurs plus sujets aux changements subits d'un intérêt des bailleurs de fonds publics ou des commanditaires privés et par conséquent, des chercheurs qui inévitablement en dépendent. D'où ces moments de polarisation de la recherche sur l'une ou l'autre des technologies à une période donnée où la conjoncture lui est particulièrement favorable.

Reprenons donc pour chacune des périodes désignées certains aspects du contexte qui auraient eu une influence sur le développement technologique comme sur la recherche en particulier, sous l'angle de l'incidence socioculturelle des transformations technologiques.

### **1960-1970 : comprendre les médias de masse**

Tout au long des années soixante, la problématique des mass-médias s'impose donc comme l'objet central de la réflexion des chercheurs universitaires<sup>1</sup>. Toutefois, ce n'est pas à défaut d'autres objets médiatiques que cette focalisation s'opère. Cet intérêt pour la problématique des mass-média s'explique, comme nous le mentionnions plus tôt, par le contexte même de production de la recherche<sup>2</sup> et les acteurs qui s'y engagent. La recherche provient soit de champs disciplinaires comme la sociologie dont les précurseurs sont certainement les chercheurs de l'Université Laval à Québec, soit de centres de recherche hors université, tel que celui de la société Radio-Canada qui fait figure de pionnier en la matière.

À cette raison contextuelle s'ajoute l'intérêt marqué pour les questions de propriété et de juridiction dont font état les domaines de la radio et de la télévision. La prédominance des mass-médias contribue aussi à transformer les principaux débats politiques en vastes campagnes de relations publiques. D'ailleurs, les thèmes : mass-médias, publicité, propriété, réglementation reviennent avec une fréquence constante dans les études de cette période alors que « *l'affirmation du processus de privatisation* » de l'espace médiatique semble alors s'imposer comme « *moteur du développement* »<sup>3</sup>.

Les thématiques mass-médiatiques trouvent écho à l'échelle de la société québécoise et canadienne. Des personnages comme Marshall McLuhan ont certainement contribué, par la publication de "best-

---

<sup>1</sup> Jacques de Guise, « L'entreprise de communication de masse », *Recherches sociographiques*, vol. 12, n° 1, pp. 99-103.

<sup>2</sup> Line Ross, *loc. cit.*

<sup>3</sup> Jean-Guy Lacroix, *loc. cit.*, p. 61.

sellers” tels que *La galaxie Gutenberg* (1967) ou *Pour comprendre les médias* (1968), à susciter un certain engouement pour la question.

Mais les écrits mcluhanniens ne sont que l'une des facettes théoriques de la surdétermination technologique. C'est-à-dire un “matérialisme technologique” particulièrement guidé par la quête économiste au cœur autant des théories libérales que des théories d'un marxiste orthodoxe. Les unes et les autres, croyant que l'appropriation économique, soit par le Capital (théorie du libre marché), soit par l'appareil d'État (théorie de la manipulation), assure la qualité démocratique des médias <sup>1</sup>.

Ces deux perspectives se rejoignent donc en un point. Elles sont toutes deux apparentées idéologiquement au *déterminisme technologique*. Dans les deux cas, la technologie est affublée d'une neutralité intrinsèque et le contexte social d'émergence et d'utilisation des techniques de communication importe peu. En fait, ce qui unit ces approches, c'est une vision instrumentaliste : c'est-à-dire que le développement technologique obéirait à une sorte de logique interne, celle du progrès technique et scientifique, axée sur les fonctions sociales dévolues intrinsèquement aux instruments de communication <sup>2</sup>. Ce qui laisse entendre que, seul, un changement de technologie communicationnelle suffirait à déterminer la transformation d'une organisation sociale <sup>3</sup>.

Malgré les travers économistes et instrumentalistes de la réflexion mcluhannienne, elle a par ailleurs imposé la nécessité d'aborder le phénomène technique dans sa globalité. Au-delà des messages particuliers véhiculés par les médias, c'est l'existence même des médias comme dispositif social qu'il faut considérer. L'influence des médias, c'est d'abord l'ensemble des modifications qu'impliquent leur diffusion mais aussi les transformations dans les modes de percevoir, connaître et vivre au quotidien, qu'entraîne leur utilisation. En revanche, la surdétermination technologique à la Mcluhan attire l'attention critique sur l'influence des médias, qui mènera à un certain éclatement du mythe de la neutralité technique et à la source même de la logique techno-industrielle.

À la même période, les effets de la monopolisation et de la concentration des entreprises de communication sur la qualité et la diversité de l'information inquiètent d'ores et déjà. C'est ce questionnement qui, dès le début de 1970, participe des critiques adressées par les

<sup>1</sup> Hans Magnus Enzensberger, « Constituents of a Theory of the Media », *New Left Review*, n° 64, nov.-déc. 1970, pp. 13-36.

<sup>2</sup> Jürgen Habermas, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Denoël & Gonthier, 1973

<sup>3</sup> Pour une critique de l'approche fonctionnaliste en communication de cette époque, voir le livre de Jean-Marie Piemme, *La télévision comme on la parle*, Bruxelles, Édition Labor & Fernand Nathan, 1978.

principaux acteurs impliqués dans les importantes grèves qui secouent la presse écrite (grève du journal *La Presse* par exemple) <sup>1</sup>.

La publication d'un rapport d'un comité spécial du Sénat canadien (*Rapport Davey*), publié en 1970, sur la concentration des entreprises de communication ainsi que l'application de décrets gouvernementaux par le CRTC, forçant la *canadianisation* de la radiodiffusion, figurent à cette époque parmi les principales interventions en la matière du gouvernement fédéral canadien. Elles donneront le ton à la recherche universitaire alors que les institutions gouvernementales ou para-gouvernementales en demeurent les principaux instigateurs et bailleurs de fonds.

De même à cette période, se poursuit depuis bientôt dix ans au Québec la *révolution tranquille* qui s'incarne dans l'importante réforme de l'éducation des années 1960 : le *Rapport Parent*, la création du Ministère de l'éducation (MÉQ) en 1964, et les projets de restructuration socio-économique du territoire, notamment le BAEQ <sup>2</sup>, en sont des manifestations. Ces préoccupations à caractère éducatif et socio-économique se multiplient comme si le Québec devait à tout prix rattraper un retard. Elles donneront ainsi naissance à nombre d'expériences dans lesquelles seront conjuguées animation sociale et utilisations nouvelles des technologies du film dans un premier temps et, par la suite, de la vidéo légère.

Ces expérimentations concordent alors très bien avec les volontés de certains groupes de cinéastes qui travaillent à l'Office national du film (Groupe de recherches sociales, Société nouvelle) et qui, formés à l'école du cinéma direct, s'inspirent des expériences américaines à la Saul Alinski ou des initiatives d'éducation populaire de Paulo Freire. Ces cinéastes désirent engager des processus de communication où les *citoyens* pourront enfin reprendre la parole qu'ils auraient vraisemblablement perdue avec l'établissement des grandes structures mass-médiatiques <sup>3</sup>.

Ce contexte des années 1960-1970 fut pour le moins fertile en expériences de toutes sortes. Ainsi, d'autres expérimentations s'attachent à la jonction entre l'utilisation systématique des médias et des intérêts d'ordre pédagogique. C'est d'ailleurs cette décennie qui voit naître le concept de l'audiovisuel comme moyen d'enseignement. Il faut souli-

---

<sup>1</sup> L'Institut canadien d'éducation aux adultes (ICÉA), la Fédération nationale des communications (FNC créée en 1972), la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ fondée en 1969) sont parmi ces groupes qui alimentent la perspective critique vis-à-vis de la concentration des médias.

<sup>2</sup> Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ)

<sup>3</sup> La présence de ces intervenants est particulièrement significative dans l'émergence des premières expériences de télévision communautaire.

gner à ce titre les expériences de TEVEC <sup>1</sup>, de Multi-média <sup>2</sup>, l'introduction de l'équipement audiovisuel dans les écoles, la création du réseau de l'UQ (Université du Québec) et du SGME (Service général des moyens d'enseignement) qui, une à une, suscitent la réflexion de plusieurs pédagogues et chercheurs en sciences humaines autour de ce que l'on appellera plus tard la technologie éducationnelle.

L'idéologie de la participation et la notion afférente d'auto-éducation jouent donc un rôle important tout au long de la décennie. En communication, elle se traduit également par une critique radicale de la passivité du spectateur et la revendication d'un rôle actif dans le processus de communication et dont le concept clef est l'interactivité ou la réciprocité dans l'échange. En fait, le principe de donner la parole au citoyen va non seulement coïncider avec les efforts de rattrapage dans le domaine de l'éducation, mais aussi rencontrer cette quête identitaire qui s'exprime alors à travers le mouvement nationaliste québécois <sup>3</sup> et une certaine conscientisation de l'oppression politique et économique – héritage de la colonisation –, ravivée de façon radicale par les événements d'octobre 1970.

Par ailleurs, l'historique contentieux entre le pouvoir central d'Ottawa et les provinces, en particulier avec le Québec, ne peut être complètement associé à cette flambée nationaliste même si le Gouvernement fédéral est vu comme le responsable de l'oppression nationale. Il s'agit en fait d'autonomisme provincial face au centralisme de l'État fédéral et dont les premières expressions remontent aussi loin qu'aux actions des Premiers ministres Taschereau, avec en 1929 la promulgation de la première loi spécifique à la radiodiffusion au Canada, et Duplessis, avec la loi de création de Radio-Québec, votée en 1945. Dès cette époque, la juridiction provinciale en matière d'éducation et la spécificité de la culture québécoise (canadienne-française) servent d'arguments à la revendication d'un contrôle autonome de la radiodiffusion.

La spécificité québécoise empruntera donc de préférence le chemin de l'éducation, de la culture et des communications, trois secteurs où l'État se dote vers la fin des années soixante, des appareils de contrôle et d'intervention à travers la création des ministères d'éducation, des affaires culturelles et des communications. Et, dans cette foulée, les efforts du gouvernement québécois pour soutenir des expériences à caractère éducatif et socioculturel aboutissent en 1968 à la création de Radio-Québec, le service public éducatif.

---

<sup>1</sup> Vincent Ross, Henri Tremblay, « Animation sociale et solidarités de support dans l'expérience TEVEC », *Recherches sociographiques*, vol. 12, 1971, pp. 77-78.

<sup>2</sup> Robert Saucier, *Deux recherches-actions sur l'impact de la télévision éducative de multi-média*, mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université de Montréal, 1978.

<sup>3</sup> Rappelons que le Parti Québécois a été fondé en 1968.

À certains égards, les pratiques associatives de radiodiffusion non-commerciale, vite qualifiées de médias communautaires ont pris dans le courant de la décennie le relais de l'expérimentation sociale en matière d'éducation. On y retrouve les mêmes principes d'accessibilité et de contrôle coopératif des processus de communication, de critique du modèle dominant de communication à sens unique – parallèle entre l'enseignement traditionnel et les mass-médias – ainsi que d'expérimentation d'alternative.

Comme s'il voulait répliquer aux interventions du gouvernement fédéral qui, par ses programmes de créations d'emploi pour jeunes chômeurs et étudiants (Projets d'initiatives locales (PIL), Perspectives jeunesse (PJ), ou de cet organisme para-gouvernemental qu'est l'ONF (Office national du film), qui sont directement ou indirectement à l'origine du financement des premières expériences de médias communautaires, TVC en particulier, l'État québécois vient lui aussi porter assistance à ces initiatives en instituant un programme d'aide spécifique (PAMEC) à partir de 1973.

Ce type de soutien financier n'est pas tout à fait désintéressé. Le Québec qui revendique et cherche par tous les moyens à s'assurer la juridiction sur les communications, relance le débat autour de ce nouvel enjeu médiatique que représente l'essor de la câblodistribution. La conjugaison technique de la vidéo légère et du câble, qui en même temps permet la mise sur pied des télévisions d'orientation communautaire, est en fait un terrain politique et économique de premier plan pour l'affirmation des revendications québécoises, comme l'avaient été les "anciennes" technologies de la radio et de la télévision.

### **1970-1980 : explorer des technologies nouvelles**

Si c'est à partir de la fin des années 1960 que s'amorcent les premiers programmes d'enseignement universitaire en communication, il faut attendre le début des années 1970 pour que s'organisent les premiers Départements de communication, et quelques années plus tard, soit aux environs de 1975-1976 pour qu'il en sorte une production de recherche originale. On assiste alors au développement de problématiques et de recherches sur le câble, les médias communautaires, des expériences en technologie éducative, qui donnent lieu à une importante production de travaux universitaires autour de la période 1977 à 1979. À elles seules ces années totalisent 37 % de l'ensemble de travaux universitaires recensés entre 1970 et 1985<sup>1</sup>.

Tout en constituant un lieu béni pour l'affirmation juridico-politique de l'État québécois sur la scène des communications, le développement de la câblodistribution associé aux premiers médias commu-

---

<sup>1</sup> Gaëtan Tremblay, Michel Sénécal, *op. cit.*



nautaires représente le carrefour de certains espoirs de participation, décentralisation, de démocratisation de la communication, avec pour toile de fond le changement social. L'idéologie de participation fut comme l'animation à la source des travaux fonctionnalistes et descriptifs de ces nouvelles places publiques<sup>1</sup>, et en même temps, la cible des analyses critiques qui s'en démarqueront autour de 1975<sup>2</sup>.

Les médias communautaires ont suscité ponctuellement l'intérêt des chercheurs, mais celui-ci s'est vite déplacé vers des techniques de communication plus solvables et plus aguichantes comme le *vidéotex*, le câble ou la télématique. Ces nouvelles priorités de recherche se manifestent non seulement dans l'industrie de la communication en général ou dans les politiques des différents paliers gouvernementaux mais aussi en milieu universitaire. Et, pendant les années qui succèdent au bref engouement pour les médias communautaires, pour tous ces secteurs il ne sera question que de virage technologique sur le chemin du renouvellement de l'interventionnisme étatique.

C'est également, au cours des années 1970 que sont effectuées les expérimentations par satellite sous l'égide du gouvernement fédéral qui génère une foule de projets à l'échelle pan-canadienne. Il est vrai que cette technologie nouvelle a toutes les vertus du "pan-canadianisme" en ce qu'elle permet techniquement l'intégration territoriale de la radiodiffusion et des télécommunications. Ainsi, sont privilégiées les recherches qui se consacrent aux impacts sociaux et culturels de cette nouvelle technologie. Ceci explique qu'une large part des rapports de recherche de cette période soient à cette époque recensés sous cette rubrique technique. En définitive, les questions d'éducation, de formation, de participation réussissent de façon étonnante à survivre aux préoccupations techniques et aux espoirs de mise en marché internationale des satellites canadiens.

Pionnier en matière de satellites domestiques, le Canada est doté d'un territoire et d'un système politique qui l'ont fait rêver sur les possibilités des médias de communication comme instruments d'organisation et de gestion politique. À l'instar de la création du chemin de fer pan-canadien qui avait (re)lié entre elles les provinces, les expé-

<sup>1</sup> Antoine Landry, Henry Tremblay, *La télévision communautaire au Lac Saint-Jean*, Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de la planification, 398 p., juillet 1972 ; Colin Low, « Les médias, miroir de la communauté », *Radiodiffusion et Communauté*, Ottawa, CRTC, 1974.

<sup>2</sup> Voir à cet effet Gaëtan Tremblay, *Jalons pour l'analyse des médias communautaires*, UQAM, 1977 ; Benoît Lévesque, « Sens politique de l'animation sociale et des communications dans les organismes communautaires et coopératives », *Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éd. Coopératives Albert Saint-Martin, 1979, pp. 318-334 ; Michel Sénécal, « Les médias communautaires au Québec : état de marginalité ou marginalité d'État », *Revue internationale d'action communautaire*, n° 6/46, automne 1981, pp. 29-44.

riences et théorisations sur la régionalisation à l'aide des techniques de communication prolongent le projet fédérateur. Plusieurs ont même prétendu que la mise en place de réseaux interactifs entraînerait *de facto* une plus grande décentralisation du pouvoir. Ces arguments d'abord avancés à propos des satellites et des câbles interactifs, seront bientôt repris à propos des systèmes vidéotex utilisés en bureautique ou en télématique.

La régionalisation comme la démocratisation restent cependant un processus complexe qui ne peut dépendre d'une vision strictement déterministe de la technologie. La volonté politique et la répartition du pouvoir sont des facteurs beaucoup plus déterminants. On peut se demander s'il ne s'agissait pas là d'un prétexte de plus pour mieux justifier l'implantation d'une technologie correspondant moins à un besoin social qu'à une stratégie d'extension des marchés. En d'autres termes, cela démontre à quel point les recherches à dimension socio-culturelle peuvent servir de paravent à l'aide gouvernementale pour les entreprises de communication, tantôt sous forme d'octroi de monopole territorial, tantôt sous forme de garantie de rentabilité: l'industrie de la câblodistribution demeurant depuis le meilleur exemple à cet égard.

Les thématiques chères au courant de l'animation sociale des années 1960 qui, par la suite, viendront justifier diverses autres expériences de *décentralisation* ou de *démocratisation* des processus médiatiques, se retrouvent également présentes du côté des mouvements sociaux ou des groupes populaires et syndicaux au sujet du peu de place qui leur est laissée dans les structures mass-médiatiques<sup>1</sup>. La réflexion, d'abord développée en regard des médias de masse, s'est élargie et transposée aux nouvelles techniques de production et de diffusion que sont le câble, la vidéographie légère et le satellite. Déjà, les rapports étroits qui s'établissent entre le développement de la rationalité technique, l'industrialisation croissante de la culture et de la communication, et l'évolution du capitalisme international, sont au cœur de l'émergence d'une pensée critique vis-à-vis de l'iniquité d'accès à l'espace médiatique: uniformisation et parcellisation des processus de production, concentration du capital, standardisation des contenus, hégémonie américaine, etc.

Par ailleurs, ce ne sont pas les réglementations ni les enquêtes sur la concentration qui changeront quoique ce soit au phénomène des communications de masse (radio et télévision) et les thèmes récurrents de propriété et de monopolisation demeurent autant d'actualité que durant les années 1960. À preuve, une commission d'enquête sur la concentration des entreprises de presse écrite donne lieu au *Rapport Kent* publié en 1980; puis, plus tard, en 1986, le *Groupe de travail*

---

<sup>1</sup> Institut canadien d'éducation aux adultes (ICÉA), *La parole, ça se prend*, Montréal, CEQ-ICÉA, 1980.

Caplan-Sauvageau qui, sans être spécifiquement dédié à l'étude de la concentration économique des médias, formule dans son rapport quelques recommandations pour tenter de l'éviter, ou du moins, afin de la contenir<sup>1</sup>.

Le milieu universitaire n'est pas imperméable à l'influence des débats politiques engagés sur la scène québécoise et canadienne. Au contraire, le sort de l'université comme du développement de la recherche en dépendent. Aussi au Québec, l'arrivée au pouvoir d'un parti nationaliste et social démocrate (Parti québécois) laisse présager ou espérer des changements politiques importants en matière de communication. D'autant plus que ce nouveau gouvernement a développé sur le plan des communications, des stratégies nouvelles tant dans ses formes organisationnelles que dans les images produites via la publicité et les mass-médias.

Mais, en ce qui concerne la recherche universitaire en communication, on constate toutefois un net déclin dans les publications à partir de 1980, ce qui signifie compte tenu du décalage habituel entre la recherche effective et la diffusion des résultats, que l'avènement du gouvernement péquiste en 1976 n'a pas entraîné l'augmentation escomptée dans les commandites et subventions de recherche. On assistera même à la suppression du secteur de la recherche au Ministère des communications du Québec, à l'amorce des années 1980.

En revanche, la querelle politique entre les gouvernements fédéral et provincial, à propos de la question constitutionnelle en général et du dossier des communications en particulier, connaît une accélération. Et, si l'implantation de chaque nouvelle technologie médiatique (télégraphe, téléphone, radio, télévision, etc.) a été de façon récurrente l'objet de litiges juridiques entre les deux paliers gouvernementaux, le traditionnel contentieux se poursuit de plus belle avec l'élection du gouvernement souverainiste.

Les rapports politiques fédéraux et provinciaux constituent donc un autre lieu où se jouent des enjeux importants en matière de communication et dont la prégnance sociale influence sans aucun doute les travaux des chercheurs québécois. Que l'on pense aux idéologies politiques ou, de façon plus pragmatique, à la dépendance aux contrats et commandites en provenance des gouvernements.

Un des moments clés de ces démêlés juridico-techniques fut sans conteste la *bataille* du câble qui coïncide d'ailleurs avec un nombre à la hausse des études portant sur les thématiques de la câblodistribution et des médias communautaires (télévisions) indirectement liés à

---

<sup>1</sup> Tom Kent, *Rapport de la Commission royale sur les quotidiens*, Ottawa, Ministère des approvisionnements et Services Canada, 1981; Gérard L. Caplan et Florian Sauvageau, *Rapport du Groupe de travail sur la radiodiffusion*, Ottawa, Ministère des approvisionnements et Services Canada, 1986.

cette question<sup>1</sup>. Le jugement de la Cour suprême du Canada en faveur de la juridiction unique du gouvernement fédéral marque en 1977, un temps d'arrêt dans les revendications provinciales et une révision de la stratégie québécoise.

Il est ainsi plus aisé de comprendre pourquoi et comment l'évolution de dossiers comme celui de Radio-Québec, des télévisions puis des radios communautaires, ont suivi les fluctuations des querelles fédérales-provinciales et ont servi, sans autre justification, à supporter les visées et priorités politiques de l'État québécois. La télévision payante comme nouveau service de programmation de l'industrie de la câblodistribution allait relancer momentanément mais en vain la polémique.

Cette série d'échecs d'ordre juridico-politique poussera l'État québécois à transformer sa stratégie d'approche à l'égard du contentieux l'opposant au pouvoir centralisateur et qui finalement a pour trame de fond l'inextricable débat constitutionnel. Il faut dire que les pressions techno-économiques se font de plus en plus sentir, au fur et à mesure que s'élabore une nouvelle conception de la société et du progrès social, bâtie à même les enjeux de l'industrialisation de la culture et de la communication.

### **1980-1990 : nouveaux usages, nouveaux enjeux**

Avec la fin des années 1970 et au début des années 1980, devait s'amorcer une ère nouvelle, une profonde transformation attribuée à l'informatisation de la société. En d'autres termes, une société de l'information est censée relayer la société de consommation, caractérisée en son temps par la communication de masse<sup>2</sup>.

Plus prosaïquement, un nouvel enjeu suscite de nouveaux affrontements, tant au plan national qu'international, entre les forces industrielles, les pouvoirs politiques et les acteurs socio-économiques : celui de l'information comme source d'inégalités économiques et de déséquilibres politiques. Plus que de simples avertisseurs, les rapports

---

<sup>1</sup> Citons par exemple : André Caron, *Étude prospective des effets politico-culturels de la câblodistribution au Québec*, Université de Montréal, Ministère des communications du Québec, 1979-80 ; et un des travaux de H. Dionne, R. Giguère, B. Lévesque, *La câblodistribution dans une région périphérique : l'est du Québec*, Ministère des communications du Québec, septembre 1978.

<sup>2</sup> Marc Porat, *The Information Society*, unpublished Ph. D. dissertation, Institute for Communication Research, Stanford University, 1976 ; Daniel Bell, *The coming of Post Industrial Society, a venture in social forecasting* Basic Books Inc., Harper Books, 1976.

*Nora-Minc* dans le cas de l'informatisation sociale <sup>1</sup> et *McBride* dans celui du droit à la communication <sup>2</sup>, attirent l'attention.

Si ces rapports n'apportent pas nécessairement des points de vue nouveaux sur ces questions, ils canalisent au moins les efforts des chercheurs en indiquant des pistes à explorer. À quelques années à peine d'intervalle, la publication de ces rapports prend suffisamment d'importance sur le plan international pour donner une visibilité sociale à ces problèmes et imposer un langage, qui était jusqu'alors l'apanage de certains groupes d'experts.

Nombre de travaux universitaires sur les "nouvelles technologies" et l'informatisation, recensés à partir des années 1978 et 1979, correspondent notamment à la diffusion de ces ouvrages. Les discours qui escortent l'avènement de ces technologies ne sont guère éloignés de ceux ayant présidé à l'expérimentation de certaines autres technologies, en leur temps toutes aussi nouvelles. Les espoirs de démocratisation, de décentralisation, de participation y sont reconduits alors qu'il n'est à peine ou aucunement question des problématiques de concentration économique, de juridiction ou de réglementation. Pourtant l'évolution des mass-médias les a depuis imposés comme des facteurs déterminants dans l'orientation des usages technologiques.

Une fois passée la nouveauté technologique qui, en quelque sorte, ne fait que déplacer le problème, il s'agit de comprendre et d'intervenir sur l'incidence de ces nouvelles technologies médiatiques. C'est dans cette perspective que l'on assiste à un certain rapprochement entre le milieu universitaire et des groupes de pression ou des mouvements associatifs, pour l'organisation de colloques et de recherches correspondant à leurs besoins spécifiques, comme les colloques sur l'informatisation ou sur la radiodiffusion, organisés notamment par l'Institut canadien d'éducation aux adultes (ICÉA) <sup>3</sup>.

Avec les années 1980, la généralisation du microprocesseur et les prouesses techniques de la miniaturisation ouvrent la voie à de multiples utilisations interactives des systèmes de communication entre autres par le biais de la télématique grand public, l'introduction des micro-ordinateurs au travail ou encore, les machines de consommation domestique des médias <sup>4</sup>.

Les analyses mêmes de ces phénomènes tendent à changer par rapport à celles pratiquées au sujet des structures mass-médiatiques et

---

<sup>1</sup> Simon Nora & Alain Minc, *L'informatisation de la société*, Paris, La Documentation française, 1978.

<sup>2</sup> Sean McBride, *Voix multiples, un seul monde*, Paris, La Documentation française & UNESCO, 1980.

<sup>3</sup> Institut canadien d'éducation aux adultes, *Négocier le virage technologique, Actes du colloque sur la télématique tenu à Montréal en 1983*, Montréal, 1983, 268 p. ; et *Actes des états généraux populaires sur les communications*, Montréal, janvier 1984.

<sup>4</sup> Serge Proulx, *Vivre avec l'ordinateur*, Montréal, Vermette éditeur, 1987.

prennent de plus en plus les allures transdisciplinaires que l'on connaît particulièrement dans les études en communication. Les transformations technologiques ne touchent plus seulement le secteur de la diffusion et de la consommation mass-médiatique mais presque tous les secteurs de la vie professionnelle et quotidienne.

Le phénomène apparaît suffisamment d'actualité et d'importance pour justifier une forte densité de travaux de tout genre sur les nouvelles technologies. Deux tendances majeures se dégagent de ces recherches. La première postule une intégration des systèmes de communication et oblige une vue globalisante de la problématique des transformations technologiques, assimilatrices des systèmes préexistants<sup>1</sup>. La seconde semble morcelée, éparpillant ses efforts au fur et à mesure des nouveautés technologiques, comme au gré des discours promotionnels ou des commandites gouvernementales. Ce qui ne favorise pas des études approfondies et étendues de chacun des facteurs technologiques. Outre les incidences idéologiques de pareilles orientations de la recherche, on peut y voir une cause de la difficulté à établir une tradition dans le suivi des études, sans laquelle il ne peut y avoir de véritables progrès épistémologique voire critique.

L'engouement pour le *nec plus ultra* technologique compromet fréquemment l'approfondissement. Après une ou deux années d'expérimentation sur le satellite, on passe vite à la fibre optique ou au courrier électronique.

Avant même de provoquer l'intérêt des chercheurs universitaires, ces transformations technologiques touchent d'autres acteurs sociaux, impliqués à divers titres dans leur implantation : d'une part, les entreprises branchées sur le marché de la consommation des médias, la production d'équipements audiovisuels et la mise sur pied de nouveaux services ; d'autre part, les gouvernements qui doivent reconsidérer leurs interventions dans le domaine des communications en fonction d'une demande grandissante de déréglementation<sup>2</sup>. Du reste, le halo idéologique qui entoure le développement et la promotion des nouvelles technologies suscite son lot d'analyses critiques, s'interrogeant sur les discours de la nouveauté qui escorte le concept de la société de l'information.

En fait, l'État révisé son rôle et ses priorités dans le domaine des communications. Le Gouvernement fédéral énonce une *nouvelle* politique de radiodiffusion<sup>3</sup>, où dorénavant sont enchâssées les

---

<sup>1</sup> Jean-Guy Lacroix, Robert Pilon, *Câblodistribution et télématique grand public*, 1984 ; Jean-Guy Lacroix, « Le rôle de la télématique dans la question du Québec », *Les cahiers du socialisme*, n° 14, Montréal, pp. 191-222.

<sup>2</sup> Gaëtan Tremblay, « Politiques canadiennes et québécoises concernant les nouvelles technologies de communication », *Bulletin de l'IDATE*, n° 13, pp. 30-37.

<sup>3</sup> Ministère des communications, *Vers une nouvelle politique nationale de la radio-télédiffusion*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1983.

questions d'industrie, de rentabilité, d'affirmation des compétences et d'expertise canadienne en communication sur le plan international (satellite, câblodistribution, informatique, télécommunications, etc.). Le gouvernement provincial, de son côté, annonce son virage technologique, convoque un sommet socio-économique sur les communications, tente une harmonisation de ses interventions en regard du pouvoir central, tandis qu'il songe à modifier le statut de Radio-Québec <sup>1</sup>.

Durant les années 1980, les discours gouvernementaux accentuent les thèmes techno-économiques et font progressivement silence sur les aspects sociaux et culturels : participation, éducation, spécificité culturelle. Et s'ils y sont présents, ceux-ci viennent en second lieu, tantôt légitimant les *utopies techniciennes* tantôt recevant un vernis de modernité. Dans cette veine, les deux paliers gouvernementaux soutiennent des projets qui, loin de privilégier cette fois des partenaires associatifs, visent plutôt à mettre sur pied de nouveaux services rentables de communication, en collaboration étroite avec l'entreprise privée.

Au Canada et au Québec, la culture, et plus particulièrement l'identité culturelle, fut de tout temps du contentieux politique. Qu'elle soit alors partie prenante de l'harmonisation politique / industrie tombe sous le sens de l'adhésion au concept d'industrie culturelle.

« *La marchandisation croissante du secteur culturel, son imbrication dans le développement et les usages sociaux des nouvelles technologies de communications ont projeté la culture au cœur du dispositif industriel et politique.* » <sup>2</sup>

Le concept d'industrie culturelle s'est donc imposé depuis lors comme l'un des mots clés de la privatisation grandissante des appareils de communication, au nom de la compétition mondiale. Les recherches soutenues par le gouvernement fédéral sur les nouveaux services d'information à domicile (Télidon) sont de bons exemples de l'association établie entre l'État et les corporations privées. Du même coup, plusieurs recherches et écrits ponctuels sont consacrés à ces questions, profitant en majeure partie du support étatique. L'État crée et supporte financièrement les bancs d'expérimentation pour

<sup>1</sup> Ministère des communications du Québec, *Bâtir l'avenir : les communications au Québec*, Recherche et développement, Bilan et perspectives, Gouvernement du Québec, 1982, 131 p.; Ministère des communications du Québec, *Le Québec et les communications : un futur simple?*, document de travail préparé en vue de la Conférence des communications d'octobre 1983, Gouvernement du Québec, 1983, 140 p.

<sup>2</sup> A. Mattelart, X. Delcourt, M. Mattelart, *La culture contre la démocratie*, Paris, La Découverte, 1983, p. 51.

ensuite, lorsque la rentabilité est assurée, passer le relais aux entreprises<sup>1</sup>.

Cependant à cette même période, s'installe un certain ralentissement de la recherche universitaire en communication. Faut-il y voir un retrait ou une transformation de l'interventionnisme étatique ? Est-ce là un effet de la priorité accordée à la recherche & développement, de nature essentiellement technologique et économique ?

### **Conclusion : plus que des tendances**

Il nous est impossible de répondre de façon exhaustive à cette dernière question. Pourtant, certains ouvrages publiés depuis 1985, cités ailleurs dans ce texte, démontrent sûrement comment l'approche instrumentaliste de l'État a, au courant des dernières décennies, progressivement rejoint la logique techno-industrielle des corporations privées<sup>2</sup>. Le concept d'industrie culturelle constitue bien l'intersection conceptuelle entre d'une part le processus d'industrialisation de la culture et de la communication propre à la logique marchande et, d'autre part, la vision instrumentale qu'entretient la logique de l'interventionnisme étatique dans sa manière d'appréhender le phénomène technique.

*« Les études sur les industries culturelles, même si beaucoup ont été réalisées par des universitaires, sont nées de deux demandes émanant de l'industrie et du gouvernement, et de la nécessité de les articuler. »<sup>3</sup>*

De fait, si la rentabilité politique devait à une époque passer par la notion de culture, chère aux "nationalismes" des gouvernements canadien et québécois, elle prend au tournant des années 1980-1990 le chemin de la logique techno-industrielle. Le concept d'industrie culturelle semble donc pour l'État, une façon de déporter et réactualiser sa vision instrumentaliste, développée d'abord au sein du service public, tout en trouvant une nouvelle légitimation.

Premier bilan ? Plutôt paradoxal comme développement de la recherche. Alors que les transformations technologiques ont de toute évidence des incidences sociales et culturelles majeures et décisives, il semble que les recherches, principalement soutenues par les gou-

---

<sup>1</sup> Ce fut notamment le cas avec Télidon. Ce sont les entreprises Bell Canada avec son système Alex, et Vidéotron avec son système Vidéoway, qui ont pris la relève de la télématique grand public via le relais téléphonique ou le câble. Mais ces deux expériences n'ont pas obtenu le succès escompté.

<sup>2</sup> Voir à ce sujet les travaux de Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque, *Les industries culturelles : un enjeu vital !*, 1986 ; et de Gaëtan Tremblay (sous la dir.), *Les industries de la culture et de la communication au Québec et au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Télé-Université, 1990.

<sup>3</sup> Armand et Michèle Mattelart, *Usage des médias en temps de crise*, Paris, Alain Moreau, 1979, p. 119.



vernements, tendent de plus en plus à négliger ces aspects, par l'adoption d'une logique davantage axée sur la mise en marché des technologies et l'ouverture de nouveaux services commerciaux. Doit-on s'en étonner alors que les tendances lourdes du domaine convergent vers la prédominance de cette logique ?

La professeure Liora Salter dans une évaluation critique de la recherche en communication publiée cette fois à la fin des années 1980, conclut que « *la perspective culture s'est internationalisée et des questions proprement nationales en matière de culture ne retiennent plus autant l'attention qu'en 1980* »<sup>1</sup> alors que la dimension culturelle semblait être un facteur distinctif de la recherche canadienne et québécoise. « *La baisse d'intérêt pour les problèmes d'identité nationale, bien qu'elle ne soit pas absolue, est inquiétante, surtout lorsqu'il est question de recourir à des concepts de culture maintenant solvables à la grandeur de la planète.* »<sup>2</sup>

Comme nous avons tenté de l'illustrer, les facteurs technologiques (technologie et parenté technique) ont été porteurs d'expériences et d'usages sociaux particuliers qui sont le fruit d'une approche idéologique particulière. La recherche n'en est pas exempte et au contraire, on peut penser qu'elle reste fortement influencée par l'une et l'autre des logiques sociales de la communication présentes dans l'espace médiatique, la recherche contribuant aussi à en renforcer la portée.

Les quelques pistes de réflexion évoquées à ce sujet tout au long de ce texte demanderaient certes à être mises à jour à la lumière des changements technologiques plus récents qui transformeront tôt ou tard la conception et l'organisation même de l'espace médiatique. La généalogie présentée dans ces pages s'est volontairement distancée des discours d'escorte des avancées fulgurantes des réseaux numériques pour tenter de mieux dégager l'essentiel des problématiques majeures qui ont déjà balisé et influencé près quarante ans d'histoire de la recherche en communication au Canada et au Québec. Elles ne tarderont certainement pas à resurgir lors de l'avènement d'autres nouvelles technologies médiatiques.

---

<sup>1</sup> Liora Salter, « Les études en communication au Canada : un état présent », *Communication Information*, vol. 9, n° 2, hiver 1988, p. 50.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 53.